

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Une absence importante au congrès de la Coalition Avenir Québec : les mesures de prévention en santé

Montréal, le 19 avril 2012 – Alors que la Coalition Avenir Québec s’apprête à tenir son congrès de fondation cette fin de semaine à Victoriaville, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) lance un appel à l’ensemble des délégués afin qu’ils bonifient le projet de programme qui leur sera présenté. La Coalition Poids estime notamment que le programme devrait contenir des mesures de prévention en matière de santé, rappelant les coûts importants reliés à l’épidémie d’obésité.

« Le congrès de fondation d’un parti politique est un événement déterminant quant à ses orientations fondamentales. Les délégués ne doivent pas manquer l’occasion de s’inscrire dans cette vague de fond à laquelle participent tous les partis qui aspirent à gouverner », lance Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids.

Place aux finances publiques

Le programme proposé aux délégués de la Coalition Avenir Québec s’intéresse de près aux questions de finances publiques, soulevant à ce titre la question des coûts des soins de santé. Or, la Coalition Poids rappelle que les investissements en prévention sont essentiels au moment où l’épidémie d’obésité – de même que les nombreuses maladies chroniques qui en découlent – coûte de plus en plus cher au système de santé québécois.

« Il n’est plus possible de s’intéresser aux coûts du système de santé sans s’intéresser du même souffle aux coûts engendrés par l’épidémie d’obésité. Il importe d’investir dès maintenant dans la promotion des saines habitudes de vie afin de réduire des dépenses autrement inévitables dans l’avenir », souligne Suzie Pellerin, invitant également les délégués à s’engager à poursuivre les actions contenues dans le *Plan d’action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 - Investir pour l’avenir*.

Créativité

La Coalition Poids invite finalement les délégués à dépasser les frontières habituelles des administrations publiques afin d’imaginer des solutions qui s’adressent à plus d’un problème à la fois. La directrice de la Coalition Poids cite en exemple la redevance sur les boissons sucrées permettant de financer un meilleur accès aux aliments sains, la promotion du transport actif permettant de diminuer les émissions de carbone, ou encore davantage d’activités physiques à l’école pour contribuer à la réussite scolaire.

« Les délégués ont un rôle important cette fin de semaine : celui de s’assurer que les mesures concrètes du programme de leur parti reposent aussi sur une vision à long terme d’un Québec plus en santé », conclut Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit dans le cadre de trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails www.cqpp.qc.ca.

– 30 –

Source :

Amélie Desrosiers

Responsable des communications, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 233

Cellulaire : 514 475-7431

adesrosiers@cqpp.qc.ca